

2016 RAPPOR ANNUEL

.....
Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres



Table des matières

| | |
|---|----|
| Commentaires sur l'exercice 2016 | 2 |
| Structures du COSC | 4 |
| Etat des organes statutaires du COSC au 31.12.2016..... | 6 |
| Mutations | 8 |
| Rapport de l'organe de révision | 9 |
| Le COSC en quelques chiffres | 10 |
| Evolution des certifications | 11 |

Commentaires sur l'exercice 2016

Conseil d'Administration - Nico de Rooij

2016, une année contrastée avec 1'701'893 pièces déposées pour un budget de 1'775'000 escomptées avec 1'632'991 instruments certifiés.

Nos estimations, exprimées en 2015, d'une légère diminution des dépôts se sont vérifiées, mais sans porter préjudice à la pérennité du COSC.

Stratégie 2015/2020

Le contrôle en « Tête de Montre » a fait l'objet d'analyses approfondies. A l'issue d'un examen minutieux des besoins du marché conduit auprès de nos grands déposants, il s'est avéré que le déploiement d'activités autres que le contrôle de la précision de marche n'est actuellement pas sollicité. Le COSC doit donc se recentrer sur l'amélioration de ses processus, étape à définir prochainement, sur la santé et sécurité au travail et la mise à niveau, voire le remplacement de certains de ses équipements.

L'étude du resserrement de certains critères essentiellement pour le quartz (genre IV) sera reprise courant 2017. Pour rappel, la prescription quartz émane d'un protocole de mesures spécifique au COSC et non d'une norme.

Direction - Andreas Wyss

Opérationnel

Le Manuel Qualité a fait peau neuve et a été complètement restructuré. Nous parlons aujourd'hui du Système de Management de la Qualité «SMQ». Ce SMQ est désormais en phase avec les exigences du Service d'Accréditation Suisse (SAS).

Nos procédures administratives ont nécessité de conséquentes adaptations qui nous ont occupés une bonne partie du premier trimestre.

Dans le même registre, le COSC a satisfait aux exigences de cet organisme de la Confédération suisse qui lui a renouvelé l'accréditation selon la norme ISO17025 de «Laboratoire d'étalonnages pour la mesure de l'intervalle de temps», lui a décerné la nouvelle accréditation selon ISO17065 d'«Organisme de certification de produits» et selon ISO17025 de «Laboratoire d'essai pour la mesure de l'intervalle de temps». Dorénavant les 3 laboratoires de mesure, assimilés à des succursales du COSC travaillent tous avec le même numéro d'accréditation.

Le nouveau site Internet a été mis en ligne fin 2016 et sa traduction en anglais est prévue courant 2017. Le taux de fréquentation après quelques mois est jugé satisfaisant.

L'extension des adresses mail ainsi que celle du site seront modifiées courant 2017 en .swiss.

«2016
une année
contrastée»

La clé de répartition financière des prestations COSC entre la direction et les autorités de gestion des 3 BO a été discutée en 2016. Elle reste inchangée pour l'année 2017. Par contre, nous pouvons d'ores et déjà anticiper de nouvelles négociations en 2017. Cette redistribution ne devrait pas avoir d'impacts sur nos tarifs, mais ce point reste toutefois dépendant des phénomènes conjoncturels.

Le mandat de recherche confié à un laboratoire de l'EPFL à Neuchâtel pour la détection de la localisation et de l'orientation des mouvements dans nos BO sera finalisé en 2017.

Bien que disposant de prévisions satisfaisantes, nous restons toutefois vigilants quant aux aléas économiques et politiques susceptibles d'influer le rythme et les volumes des dépôts dans nos différents BO.



Commission Technique - Pierre-André Farine

La Commission technique s'est réunie quatre fois en 2016, sous la présidence de Pierre-André Farine, soit les 22 janvier, 27 mai, 26 août et 25 novembre 2016.

Les audits d'amélioration se sont déroulés entre février et mars 2016 et ont été menés à satisfaction des deux auditeurs issus de la CT. De gros progrès au niveau de l'unification des procédures ont été salués.

Quelques améliorations sont toutefois vivement recommandées au niveau de l'ergonomie des postes d'armage et des chariots de transport qu'il conviendrait peut-être de remplacer.

Le risque d'obsolescence de certains équipements a été relevé. Les prochains audits prévus en 2018 traiteront cet aspect ainsi que certains indicateurs de production susceptibles d'être exploités.

Entre octobre et novembre 2016, les 3 BO ont été audités par le responsable Qualité du COSC, sans remarque particulière.

En 2016 seul le groupe « Tête de Montre » s'est réuni et a élaboré un protocole de contrôle suspendu courant 2017, faute d'un intérêt marqué de la part de nos partenaires.

De ce fait, le groupe « Capabilités » sera réactivé en 2017, car l'abandon du processus de contrôle en « Tête de montre » conduit à un concept technologique complètement différent pour les nouveaux postes d'armage et de vision.

Mutations à la Commission technique :

Par souci d'efficacité, le CA souhaite restreindre la composition de la CT de 15 à 11 membres, ce qui sera effectif dès 2017.

En effet, le responsable technique du COSC, M. Angelo Ciarleglio, assume désormais la représentation du COSC au sein de la Commission et assure le relais entre la CT, nos 3 responsables de BO et notre partenaire SOLDEV, qui pourraient être invités selon la spécificité du thème à débattre.

Conclusion - Nico de Rooij

A la demande de nos déposants et par souci de confidentialité vis-à-vis des marques, notre rapport annuel a été remanié et ne communique plus les statistiques par marque. Il donne les informations générales pour l'année sous revue sans les détails spécifiques à chacun de nos déposants.

Chaque marque pourra obtenir les données la concernant en s'adressant directement au COSC.

Comme chaque année à pareille époque, nous tenons à saluer l'implication de tous les protagonistes du COSC et à vous remercier pour tous les efforts consentis que ce soit en participant à notre Assemblée Générale, à nos Conseils d'administration, à nos Commissions techniques, à nos Comités de gestion, sans oublier tout le personnel dédié à la mise en application de nos procédures lors des opérations de contrôle.

Nous espérons vivement que 2017 soit en phase avec nos objectifs grâce à la prudence apportée dans l'élaboration de notre budget 2017.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juin prochain et vous souhaitons un bel été.

Pour le Conseil d'Administration

M. Nico de Rooij, Président

Pour La Direction

M. Andreas Wyss, Directeur

Pour La Commission Technique

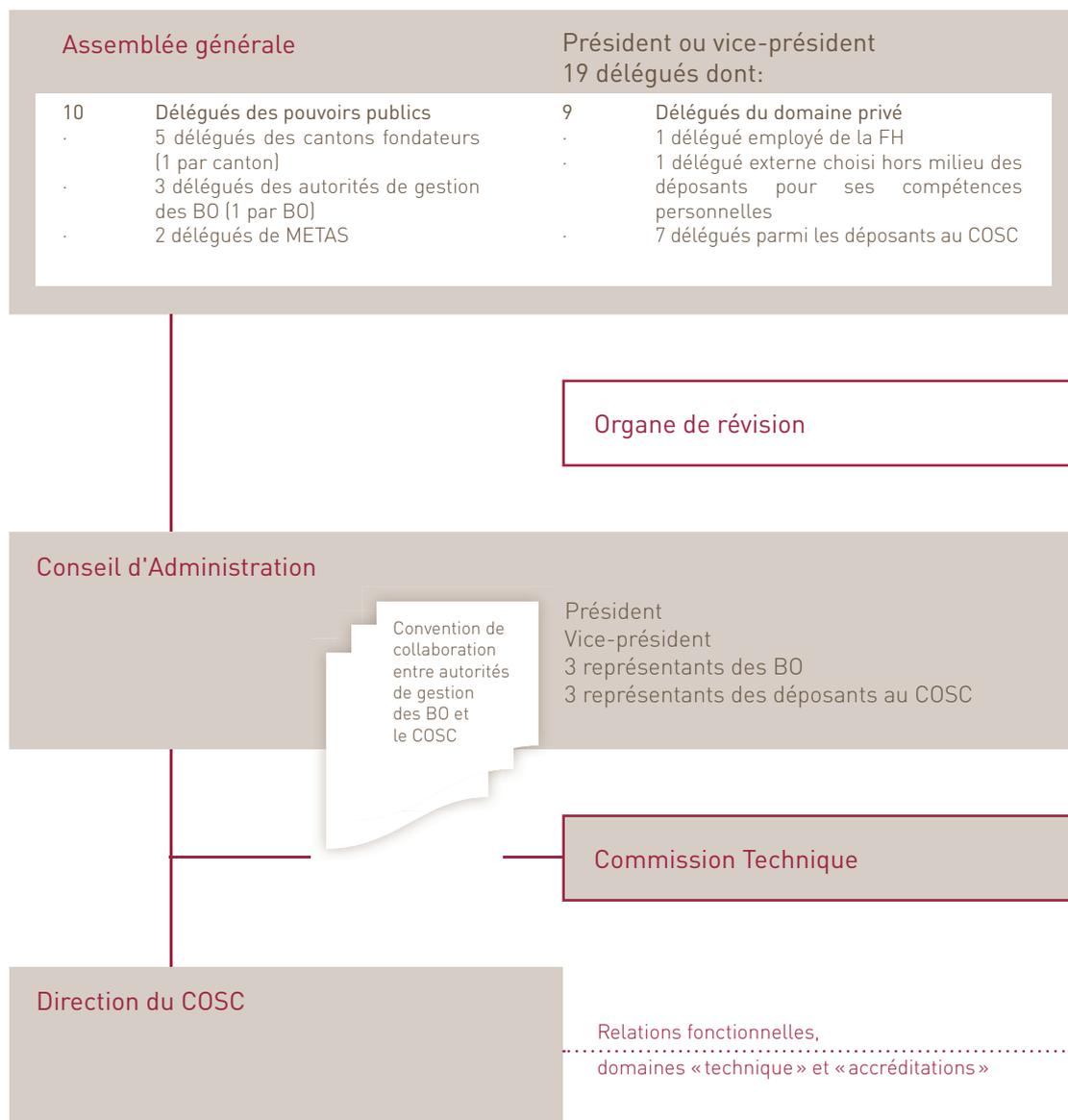
M. Pierre-André Farine, Président

« Nous tenons
à saluer
l'implication
de tous les
protagonistes
du COSC »

Structure du COSC

Présidents d'honneur: M. André Beyner, M. Jean Michel et M. Germain Rebetz

4





Etat des organes statutaires du COSC au 31.12.2016

Assemblée générale

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Berne

Délégués

a. des cantons

| | | |
|-----------|-----|----------------|
| Berne | MM. | Marco Tullio |
| Genève | | Pierre Amstutz |
| Neuchâtel | | Roland Feger |
| Soleure | | Erich Blösch |
| Vaud | | David Pousset |

b. des BO

| | | |
|------|-----|--------------------|
| BOBI | MM. | Manfred Zimmermann |
| BOLO | | Claude Dubois |
| BOSI | | Patrick Tanner |

c. de METAS

| | |
|-----|------------------|
| MM. | Philippe Richard |
| | Jacques Morel |

d. du domaine privé

| | | |
|---------------------|-----|-----------------------|
| 1 membre externe | M. | Pierre-André Farine |
| 1 membre de la FH | M. | Patrick Lötscher |
| 7 membres déposants | MM. | Jean-Pierre Aebischer |
| | | Jean-Paul Girardin |
| | | Andreas Hobmeier |
| | | Marc-André Miche |
| | | Daniel Uebelhart |
| | | Sergio Valceschini |
| | | Cédric Veya |

Suppléants

a. des cantons

| | |
|-----------------|-------------------|
| MM. | Daniel Dietz |
| M ^{me} | Saskia Bouvier |
| | Christian Barbier |
| | Daniel Wegmüller |
| | Raphaël Conz |

b. des BO

| | |
|-----|-----------------------|
| MM. | Marco Tullio |
| | Denis de la Reussille |
| | Francis Daetwyler |

c. de METAS

| | |
|-----|---------------------|
| MM. | Rudolf Thalmann |
| | Laurent-Guy Bernier |

d. du domaine privé

| | |
|-----|------------------|
| M. | Herbert Shea |
| M. | Michel Arnoux |
| MM. | Marc Schmidt |
| | Vacant |
| | Samir Merdanovic |
| | Michael Bourquin |
| | Martin Paroz |
| | Pascal Imfeld |
| | François Rubin |



Conseil d'administration

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Berne

Membres MM. Jean-Pierre Aebischer, Bienne
Claude Dubois, Le Locle
Jean-Paul Girardin, Granges
Marc-André Miche, Bienne
Patrick Tanner, Saint-Imier
Manfred Zimmermann, Berne

Assistent aux séances le Président de la Commission Technique
le Directeur
Le PV est tenu par le secrétariat du COSC

Commission technique

Président M. Pierre-André Farine, Neuchâtel

Membres M^{me} Rachel Bellay, Bienne
MM. Laurent-Guy Bernier, Berne
Thomas Brebeck, Bienne
Angelo Ciarleglio, La Chaux-de-Fonds
Thierry Conus, Granges
Vincent Grossenbacher, Bienne
Fabrice Guarnieri, Saint-Imier
Sylvain Huot-Marchand, La Chaux-de-Fonds

Organe de révision

Fiduciaire Y. Lanoir & Cie, Neuchâtel
M. Yves Lanoir

Direction

Directeur M. Andreas Wyss
Resp. Techn.M. Angelo Ciarleglio
Assistante M^{me} Francine Oudot
Adresse Av. Léopold-Robert 65,
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 913 80 78
F +41 32 913 06 63
a.wyss@cosc.swiss
a.ciarleglio@cosc.swiss
f.oudot@cosc.swiss

Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

| BO | Bienne | Le Locle | Saint-Imier |
|-------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Responsable | M ^{me} Rachel Bellay | M. Gilbert Ruffieux | M. Fabrice Guarnieri |
| Rue | Route de Soleure 136 | Rue des Billodes 18 | Rue Dr Schwab 32a |
| Localité | 2504 Bienne | 2400 Le Locle | 2610 Saint-Imier |
| Tél. | +41 32 323 80 03 | +41 32 933 85 60 | +41 32 942 30 20 |
| Fax | +41 32 323 80 62 | +41 32 933 85 69 | +41 32 942 30 29 |
| E-mail | r.bellay@cosc.swiss | g.ruffieux@cosc.swiss | f.guarnieri@cosc.swiss |

Mutations

Au Conseil d'Administration

Aucune modification dans sa composition.

A la Commission Technique

Pas de changement.

A l'Assemblée Générale

Délégués des cantons

GE: M^{me} Saskia Bouvier remplace M. Jean-Pierre Curchod.

Délégués de la FH

Le poste de M. Raphaël Ackermann est vacant faisant suite à son départ.

M. François Rubin succède à M. Fabien Bourgeois.

Nous remercions très vivement les membres sortants pour leur participation et accueillons chaleureusement les nouveaux venus dans notre association.





Rapport de l'organe de révision

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint d'EXPERT suisse. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi de l'excédent de recettes au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



FIDUCIAIRE Y. LANOIR & CIE

Y. Lanoir
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

S. Lehmann
expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 15 mars 2017.

Le COSC en quelques chiffres

| Bureau de contrôle | Attestations délivrées | | Attestations 2016 | Attestations 2015 | Ecart [%] |
|--|------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-----------|
| | Instruments mécaniques | Instruments quartz | | | |
| BO de Bienne | 699'535 | -- | 699'535 | 632'937 | 10,5 % |
| BO du Locle | 448'268 | 38'292 | 486'560 | 545'589 | -10,8 % |
| BO de Saint-Imier | 441'941 | 4'955 | 446'896 | 551'340 | -18,9% |
| Sous-total des pièces avec attestation | 1'589'744 | 43'247 | 1'632'991 | 1'729'866 | -5,6 % |
| Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation | | | 67'706 | 88'566 | |
| Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation | | | 1'700'697 | 1'818'432 | -6,5% |
| Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation | | | 4,0% | 4,9% | |
| Sous-total des pièces déposées pour essais divers | | | 1'196 | 4'142 | |
| Total général des pièces déposées | | | 1'701'893 | 1'822'574 | -6,6% |

42'247
certifications
quartz

Saint-Imier
446'896
certificats

1'632'991
certifications

50 marques
clients

Bienne
699'535
certificats

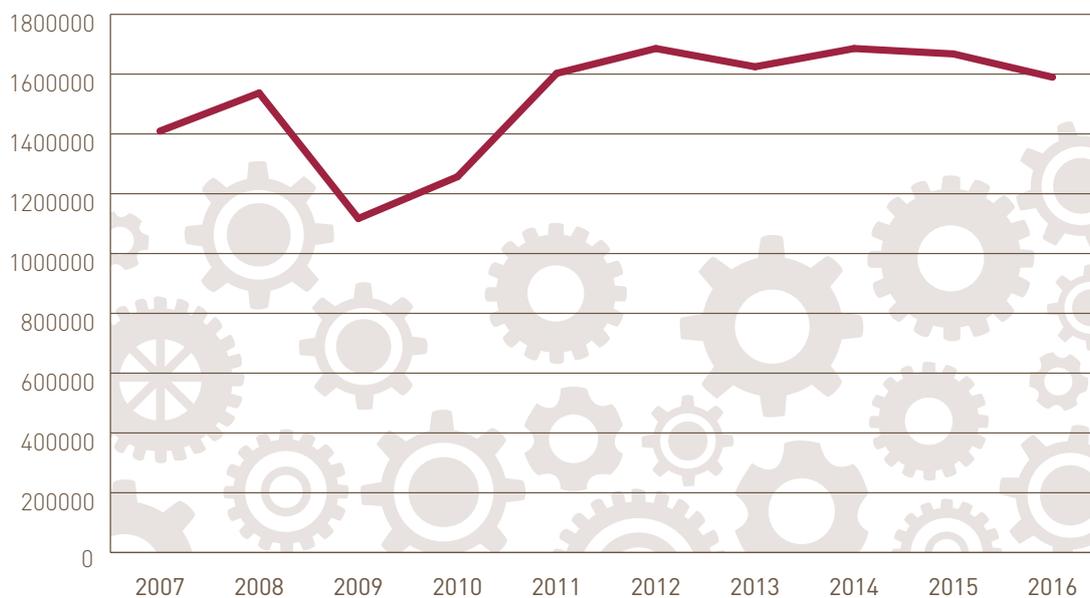
1'701'893
déposées
au COSC

Le Locle
486'560
certificats

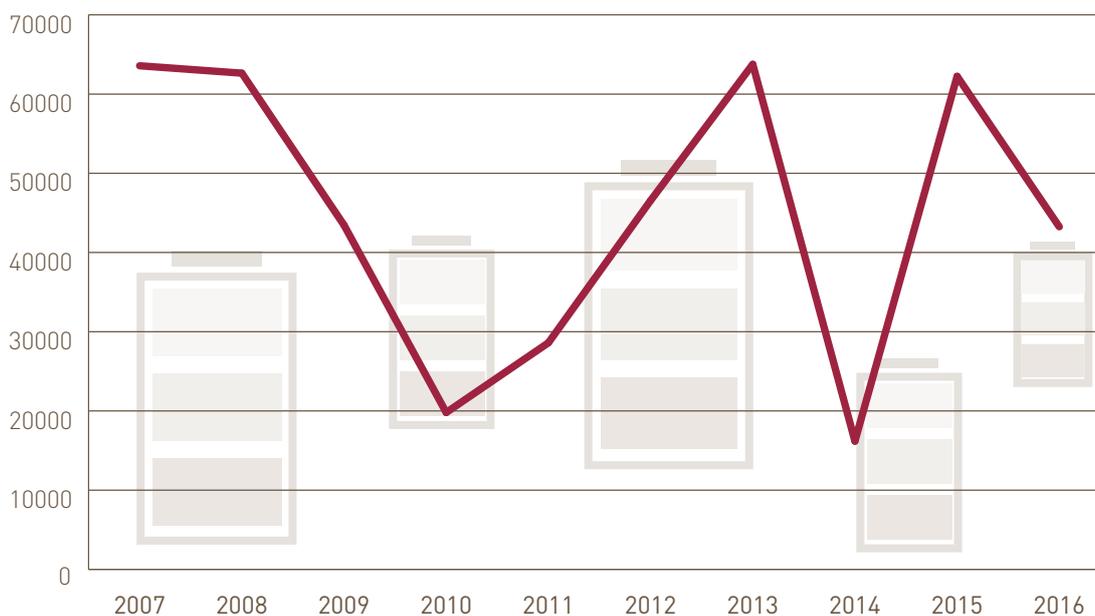


Evolution des certifications

Certificats mécaniques



Certificats mouvements quartz





COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 913 8078 · F +41 (0)32 913 0663
direction@cosc.swiss